



HAL
open science

Populations locales et stratégies de développement de l'économie agricole à Bonon (centre-ouest ivoirien)

Florent Gohourou

► **To cite this version:**

Florent Gohourou. Populations locales et stratégies de développement de l'économie agricole à Bonon (centre-ouest ivoirien). RIGES, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, 2020, 9, pp.98-113. hal-03186280

HAL Id: hal-03186280

<https://hal.science/hal-03186280v1>

Submitted on 30 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POPULATIONS LOCALES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE AGRICOLE A BONON (CENTRE-UEST IVOIRIEN)

GOHOUROU Florent, Maître-assistant, Docteur en Géographie

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire)

Chercheur associé : MIGRINTER (CNRS , Poitiers)

Email : fgohourou@yahoo.com

Résumé

Depuis les années 1990, l'économie ivoirienne axée principalement sur l'agriculture est en pleine régression. Dans ce contexte de crise économique, la chute des coûts du binôme café-cacao, associée à la pauvreté des sols a fortement augmenté la vulnérabilité économique et sociale des populations agricoles. Dans la sous-préfecture de Bonon, les agriculteurs ont développé des stratégies et techniques afin de stabiliser l'économie agricole, moteur du développement local. Cette étude vise donc à connaître les différents acteurs agricoles et les moyens qu'ils utilisent pour soutenir une agriculture en pleine décadence. S'appuyant sur une enquête mixte (qualitative et quantitative), les résultats de l'étude ont permis d'aboutir à la conclusion selon laquelle, les exploitants agricoles de Bonon sont en majorité des étrangers et des allochtones. Pour la stabilisation de l'économie agricole, les agriculteurs s'organisent en associations et en coopératives. Aussi, pour bonifier le rendement des sols appauvris, ils utilisent des pesticides qui impactent malheureusement leur santé dans l'indifférence la plus totale des autorités locales.

Mots-clés : Bonon, Population, Économie agricole, Stratégie de développement, Autorité locale.

Abstract

Since the 1990s, the Ivorian economy, mainly based on agriculture, has been in deep decline. In this context of economic crisis, the fall in the costs of the coffee-cocoa binomial, associated with the poor soil, has greatly increased the economic and social vulnerability of agricultural populations. In the sub-prefecture of Bonon, farmers have developed strategies and techniques to stabilize the agricultural economy, the engine of local development. This study therefore aims to understand the different agricultural players and the means they use to support a declining agriculture. Based on a mixed survey (qualitative and quantitative), the results of the study led to the conclusion that the farmers of Bonon are mostly foreigners and non-natives. To stabilize the agricultural economy, farmers organize themselves into associations and

cooperatives. Also, to improve the yield of impoverished soils, they use pesticides which unfortunately impact their health with the utter indifference of local authorities.

Keywords : Bonon, Population, Agricultural economy, Development strategy, Local authority.

Introduction

Les pays d’Afrique contrairement à ceux de l’Occident, sont moins dotés en capital humain et en progrès technologique. Puisqu’il en est ainsi, la fertilité des sols et les conditions climatiques favorables, ont poussé les États africains à se tourner naturellement vers le secteur agricole en quoi, ils voient un moteur de développement économique (C. Zamblé, 2015, p. 2). La Côte d’Ivoire a adhéré à ce principe, en installant un régime rentier de type agraire fondé principalement sur le binôme café-cacao qui lui a permis de connaître un boom économique. Ainsi, depuis les années 1970, l’agriculture demeure le socle de l’économie de la Côte d’Ivoire qui occupe respectivement, la première et la troisième place de productrice mondiale de cacao et de café. Avec cet essor spectaculaire de la production, le secteur agricole, représente 33 % du PIB ivoirien, emploie les deux tiers de la population active à telle enseigne que plus de 70 % des populations tirent directement leurs ressources de l’activité agricole (Banque Mondiale, 2015, p. 3). Néanmoins, depuis la crise économique des années 1990, l’économie ivoirienne est en proie à une crise agricole multidimensionnelle sans précédent qui impacte sur les conditions de vie des populations agricoles ; la prolifération des ravageurs de cultures, la dégradation des conditions climatiques et de commercialisation, les conflits fonciers, la diminution des prix d’achat des produits agricoles qui influe sur le traitement des vergers et par ricochet le rendement des producteurs. Dans la localité de Bonon, située dans le Centre-ouest ivoirien, l’activité agricole est aujourd’hui en pleine régression. Cette crise agricole a profondément bouleversé les stratégies de survie des producteurs et s’est manifestée par la rareté des facteurs de production (la terre et le travail), la diminution de la production et du revenu, la transformation du milieu écologique et la baisse de la pluviométrie (M. Tano, 2012, p. 98), Aussi, on y assiste progressivement à des reconversions des populations paysannes vers les cultures maraichères qui sont considérées comme des palliatifs et alternatives à la vulnérabilité économique, sociale et alimentaire (A. Yao, 2014, p. 10). Cependant, bien que cet élan de diversification soit en marche et malgré les difficultés rencontrées par les paysans, fort est de constater que l’agriculture demeure le maillon de développement de Bonon, en raison de nouvelles stratégies, techniques et moyens de résilience adoptés par les populations locales. Dans ce contexte, cette réflexion s’intéresse aux techniques et stratégies développées par les populations locales pour l’essor de l’agriculture. Pour ce faire, l’étude a été structurée en trois points. Le premier, identifie le profil des acteurs

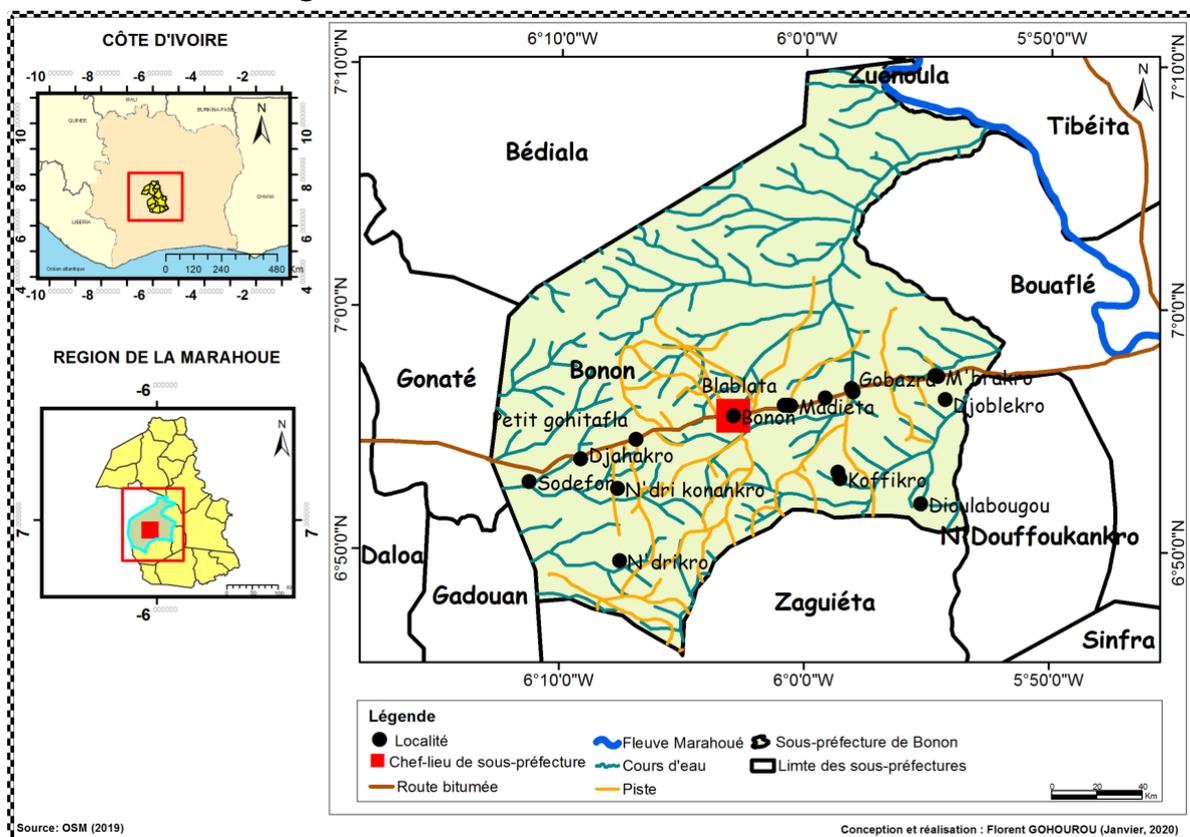
agricoles de Bonon. Le second, examine leurs techniques et stratégies de production agricole. Le troisième, analyse les difficultés rencontrées par ces exploitants agricoles.

1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

La commune de Bonon ($6^{\circ}50'N-6^{\circ}W$) est située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle fait partie de la région de la Marahoué dont la ville de Bouaflé est le chef-lieu de région et de département. La localité de Bonon est limitée au nord et au nord-ouest par le parc national de la Marahoué, à l'est par Bonon bi Zéhitafla, au nord-est par Gobazra, à l'ouest et au sud-ouest, par les sous-préfectures de Gonaté et de Zaguiéta (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la localité de Bonon



Avec une superficie est de 520 km², Bonon compte, 92 523 habitants (RGPH, 2014). Cette localité est située dans une zone de mosaïque de forêts et de savanes incluses et bénéficie d'un climat de type guinéen caractérisé par quatre saisons : une grande saison de pluie (de mai à mi-juillet), une petite saison de pluie (septembre-novembre), une grande saison sèche (décembre-février) et une petite saison sèche (de mi-juillet à septembre). Ces conditions climatiques sont favorables au développement de l'activité agricole dans la localité.

Le paysage de Bonon est aussi dominé par un réseau hydrographique exclusivement composé de cours d'eau temporaires qui alimentent une succession de bas-fonds et de versants courts et étroits qui se raccordent aux affluents de la Marahoué. Cette situation traduit la présence de sols hydromorphes imbibés d'eau et propice à une agriculture de rente (café, cacao, anacarde). En dehors de ces atouts physiques, Bonon dispose d'une diversité de sources d'approvisionnement en eau qui se caractérise par la présence de forages, de pompes hydrauliques, de l'eau courante, etc. En outre, ce chef-lieu de commune, abrite de nombreux infrastructures et équipements (écoles, hôpitaux, marchés). La conjugaison de ces facteurs physiques et humains est à l'origine des fortes migrations enregistrées dans la localité. En conséquence, la localité de Bonon regroupe à ce jour, une population hétérogène constituée d'autochtones Gouro, d'allochtones (Malinké, Baoulé, Lobi, Sénoufo...) et d'étrangers provenant surtout du Burkina-Faso et du Mali. Les Mossi originaires du Burkina-Faso et les Baoulé originaires du centre de la Côte d'Ivoire, représentent l'essentiel des habitants des 832 campements de culture et 44 hameaux recensés. Toutefois, une segmentation spatiale est visible ; le nord de Bonon est occupé essentiellement par les étrangers et le sud par les populations autochtones.

1.2. Techniques de collecte des données

Cette étude s'inscrit dans une approche mixte (quantitative et qualitative). D'abord, le recours à des travaux de recherche a permis de faire un état des lieux de l'agriculture et de la situation migratoire dans la localité de Bonon. En outre, pour mieux cerner les difficultés des agriculteurs, leurs organisations socio-spatiales et pratiques d'adaptation dans leurs champs, une enquête de terrain a été effectuée. L'enquête par questionnaire a été menée auprès de 150 paysans afin de connaître leurs profils sociodémographiques et économiques. Pour une question d'objectivité et d'analyse comparative, le choix des sites de l'enquête a fait l'objet d'une subdivision ethnique ; le village « Blablata » composé uniquement d'autochtones (Gouro), le village « Yobouékra » abrite des allochtones (Burkinabés) et autochtones (Baoulés) et enfin Bognonzra (Gouro, Burkinabés, Baoulé) qui est un village mixte. L'échantillonnage représentatif de la population à enquêter a été élaboré de manière raisonnée par le biais de la méthode accidentelle (l'acteur agricole a été choisi par hasard) portant sur 50 personnes par village. Toutefois, la composition de l'échantillon a obéi à un critère assez simple ; soit l'enquêté est le chef du village et/ou de canton, soit il est propriétaire d'une parcelle. Aussi, des entretiens semi-directifs ont été effectués avec les autorités sous-préfectorales, traditionnelles et associatives. Ces entretiens ont permis de mesurer leur degré d'implication dans le développement agricole. Enfin, une observation directe sur les sites agricoles (champs, lieux de commercialisation, etc.) a permis de mieux évaluer la correspondance entre les dires des enquêtés et la réalité objective sur le terrain. En lieu et place d'un questionnaire ou d'une grille de

conversation de groupes, l'usage d'un carnet de notes a été indispensable. Pendant cette étape, des photos illustrations ont été prises. L'ensemble des données obtenues lors de nos investigations de terrain ont été traitées à l'aide du tableur Excel. En ce qui concerne les données cartographiques, elles ont été traitées par le truchement du logiciel SIG, ArcMap 10.4.

2.Résultats

2.1. A Bonon, une population étrangère fortement engagée dans l'activité agricole

Les étrangers et allochtones jouent un rôle primordial dans le développement de l'économie agricole de Bonon, en s'appuyant sur une organisation collective structurée.

2.1.1. Une forte implication d'étrangers et allochtones dans l'économie agricole

Bonon, comme la majeure partie du Centre-Ouest forestier ivoirien, constitue depuis les années 70, une localité très attractive pour les migrants allochtones (Baoulé, Lobi, Sénoufo, Malinké...) et étrangers (Maliens et Burkinabé surtout). Cet apport migratoire a fait de Bonon, une zone cosmopolite composée d'une cinquantaine d'ethnies, pour une population totale d'environ 30 000 habitants ; 20 000 pour la ville, et 10 000 pour les villages, hameaux et campements environnants (Courtin et al., 2007, p. 341).

Demeurée longtemps dans le mouvement de développement économique national (agricole particulièrement), la localité de Bonon, offre beaucoup de qualités aux yeux des immigrés : une possibilité d'obtention d'une parcelle de forêt pour une plantation (Café, Cacao, anacarde, Bananes), un marché de l'emploi local ouvert à la demande immigrée, une proximité avec les régions d'entrée des migrants et des espaces dynamiques (Daloa, Yamoussoukro, Bouaflé).

Les origines géographiques des paysans enquêtés à Bonon, se caractérisent, en comparaison de celles des autres localités du Centre-Ouest forestier ivoirien, par une surreprésentation très nette des populations étrangères (57%) et allochtones (25%) qui proviennent notamment de Daloa(Bété), Man (Guéré), et de Bouaké (Baoulé). Ces groupes de population (étrangers et allochtones), rassemblent donc à eux seuls, 82 % de l'ensemble des paysans rencontrés de Bonon, contre 18 % de paysans autochtones d'ethnie Gouro (tableau 1).

Tableau 1 : Origines nationale et ethnique des 150 agriculteurs enquêtés

Statut social		Ethnie ou nationalité	
Autochtones	18%	Gouro	-
Allochtones	25%	Bété	36%
		Guéré	14%
		Baoulé	28%
		Autre	22%
Allogènes	57%	Burkinabés	59%
		Maliens	34%
		Autres	7%

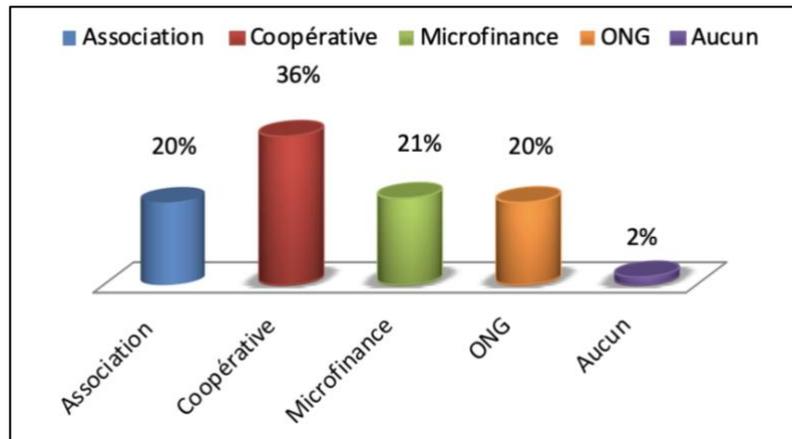
Source : Enquêtes de terrain, 2019

Les agriculteurs de sexe masculin sont eux-aussi nettement surreprésentés parmi les agriculteurs étrangers et allochtones : 95 % d'entre eux exercent ce type d'activité, contre 35 % des autochtones très impliqués dans l'économie informelle et dans les petits métiers (artisanats, poteries, etc.). Plus de trois étrangers sur quatre sont donc agriculteurs, et cette activité est largement dominante parmi eux, car ils sont en majorité jeunes avec un âge qui oscille très souvent entre 15 et 45 ans. A Bonon, cette catégorie de la population étrangère constitue, un atout indéniable pour le développement de l'élevage traditionnel (porcs, bovins), d'une agriculture de rente (café, cacao, anacarde), destinée à l'exportation et d'une agriculture vivrière (fruits, légumes), destiné et très souvent à sa propre consommation et parfois à la commercialisation, grâce à une très bonne organisation collective.

2.1.2. Une forte présence de coopératives et associations agricoles à Bonon

Afin de faire face aux difficultés liées à la fluctuation des prix des produits agricoles, à l'appauvrissement et à l'infertilité des sols, les paysans enquêtés à Bonon, ont mis en place des organisations collectives. Ainsi, en moins de cinq ans seulement, ces agriculteurs, sont parvenus à créer notamment un tissu associatif très hétérogène, aux projets et activités diverses et dynamiques. La figure 3 en montre leur pluralité.

Figure 3 : Part des 150 agriculteurs enquêtés par organisation agricole



Source : Enquêtes de terrain, 2019

Ces associations (22), coopératives (13), ONG (02) et institutions de microfinance (03) semblent être en voie de structuration et de reconnaissance croissante : leur fonction sociale, de régulation de l'économie agricole et d'encadrement professionnel des agriculteurs est davantage reconnue par ces derniers qui expriment une satisfaction totale à ces structures, car elles répondent très efficacement à leurs besoins matériels et financiers. Les projets de ces organisations collectives apparaissent, en outre, en phase d'évolution qualitative. Si la plupart des associations et coopératives répondaient au départ, à une demande de stabilisation de l'économie agricole et se voulaient fréquemment des espaces d'accompagnement des agriculteurs sur les meilleures dispositions pratiques à prendre pour l'utilisation rationnelle des pesticides, de plus en plus de projets portés par des institutions de microfinance, choisissent désormais d'orienter leurs activités vers l'action sociale en octroyant volontiers des prêts pour l'achat de matériels agricoles afin de bonifier la production de ses adhérents. Les Organisations Non Gouvernementales (ONG), quant à elles, interviennent régulièrement, en attribuant des aides financières aux paysans en difficultés ou en les mettant directement en contact avec des partenaires pour la commercialisation de leurs produits. Dès lors, l'origine géographique des adhérents constitue beaucoup moins un critère de regroupement et les intérêts de la paysannerie sont de plus en plus avancés comme éléments fédérateurs au sein des associations et coopératives agricoles. A Bonon, dans tous les cas, les actions des différentes structures ont permis aux paysans de s'affirmer comme des acteurs du développement local.

2.2. Une économie agricole rationnellement alternée à Bonon ?

Pour se garantir une sécurité économique, l'immense majorité des exploitants agricoles locaux se sont engagés dans des actions de diversification et dans l'utilisation de pesticides.

2.2.1. L'émergence de nouvelles cultures en complément du binôme café-cacao

Dans un contexte économique et financier tendant à la paupérisation des agricultures de Bonon, les exploitants agricoles de la localité (74%), accompagnés par leurs associations et coopératives, se sont engagés dans des actions de diversification agricole (figure 2), à travers l'introduction de l'anacarde, de l'élevage (bovins) et du maraichère (légumes, vivriers).

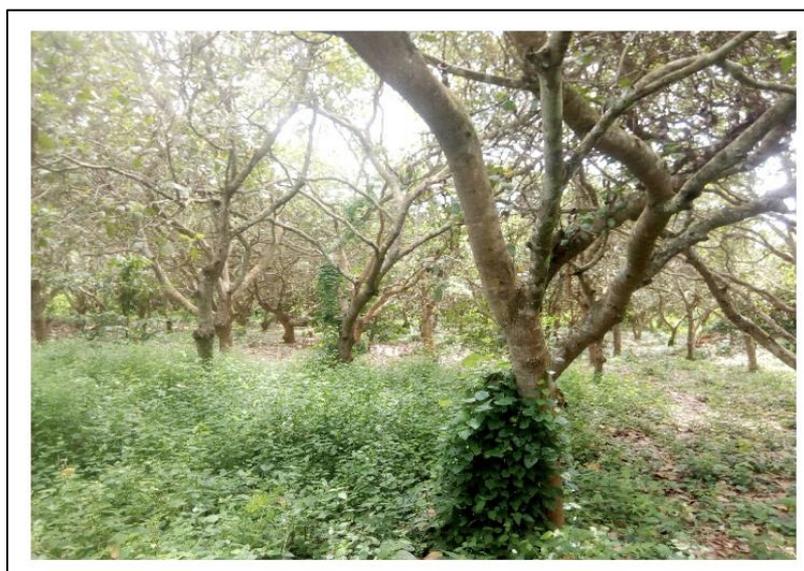
Tableau 2 : Part des 150 agriculteurs enquêtés en fonction des types de culture

Types de culture	Maraichers	Pérennes	Viviers	Associations de culture
Pourcentage (%)	10 %	4 %	12 %	74 %

Source : Enquêtes de terrain, 2019

Ce changement d'attitude des exploitants est à la fois caractéristique d'une situation difficile, d'une nouvelle perception du marché agricole locale, mais aussi d'un esprit d'entreprise adapté à l'évolution de la situation et répondant aux opportunités économiques de la localité. L'idée est que chaque exploitant puisse cultiver une parcelle afin d'améliorer sa sécurité alimentaire. Ce projet a été facilité par la présence d'eau productive (excédent), des forages et la mise en place d'intrants agricoles (engrais, semences, fonds de roulement) et la disponibilité d'un staff technique pour l'encadrement des paysans. Le succès de cette initiative ne se dément pas. A Bonon, nous avons pu observer l'émergence de plantations arborées (hévée, teck, anacardier), généralement supérieures à 2 hectares.

Photo 1 : Culture de l'anacarde à Bonon



Source : Florent GOHOUROU, 2019

Parallèlement à l'élevage de porcs déjà très ancien, celui des bovins prend de l'ampleur depuis le début des années 2000. En outre, une décennie maintenant, la superficie

cultivée pour la production du vivrier devient considérable ; elle est passée de 0,2 hectares à 1 hectare (en moyenne), pour chaque exploitant agricole de Bonon. La production annuelle moyenne de tous les paysans enquêtés, s'élève à 250 tonnes (réparties entre l'oignon, l'aubergine, le concombre, la tomate et le chou). De plus en plus de paysans, veulent se lancer maintenant dans l'exploitation maraîchère, ayant pu constater de leurs yeux que cette expérience novatrice obtenait de bons résultats et avait un impact réel sur le pouvoir économique et social des populations locales. En effet, les périmètres installés par les coopératives et associations agricoles prouvent sans équivoque qu'il est possible de retirer un revenu significatif (de l'ordre de 350 000 F. CFA par producteur sur 5 mois de campagne) de la culture maraîchère alors même que les conditions d'exploitation sont très loin d'être optimisées.

2.2.2. Les dispositifs de production des nouvelles cultures développées par les exploitants

A Bonon, pour se débarrasser de tous les organismes indésirables (rongeurs, insectes, champignons, mauvaises herbes) qui ravagent les cultures, 95% des agriculteurs enquêtés sont eu recours aux produits phytosanitaires (photos 2 et 3).

Photos 2 et 3 : Produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs



Source : Florent GOHOUROU, 2019

Pour les paysans locaux, ces pesticides sont des outils de rendement pour leurs exploitations, car ils permettent de gérer la surface cultivée et de contrôler la pousse et la récolte. Seulement voilà, tous les exploitants impliqués dans le champ des activités agricoles nécessitant l'utilisation de produits phytosanitaires doivent nécessairement avoir des conseils à l'emploi des pesticides. A Bonon, le but des encadrements animés par les associations et coopératives agricoles, est de responsabiliser les exploitants

susceptibles d'utiliser les pesticides afin de protéger leur santé, l'environnement et de les sensibiliser à la réduction de l'utilisation des pesticides. Pendant l'accompagnement, les participants seront habitués aux alternatives nouvelles, aux méthodes d'estimation de l'infestation des sols par les parasites, aux aspects liés à la production agricole et à l'agroécosystème. Ces initiatives ont permis aux exploitants agricoles de maîtriser les différents dosages pour la pulvérisation, de connaître les précautions sanitaires à prendre impérativement avant l'utilisation des pesticides, mais aussi de prévoir les moyens de résilience face aux effets du changement climatique. La forte adhésion des populations à ces initiatives, leur a permis de résister et de se stabiliser financièrement, malgré les difficultés de l'économie agricole locale. Cette réalité justifie la satisfaction de ces exploitants à utiliser les pesticides dans leurs exploitations.

Dans l'ensemble, on peut aisément penser que l'organisation collective des paysans ainsi que leurs stratégies de production influencent positivement l'agriculture. Pourtant, les activités agricoles à Bonon sont confrontées à un bon nombre de difficultés qui tendent à freiner sa contribution dans l'économie locale.

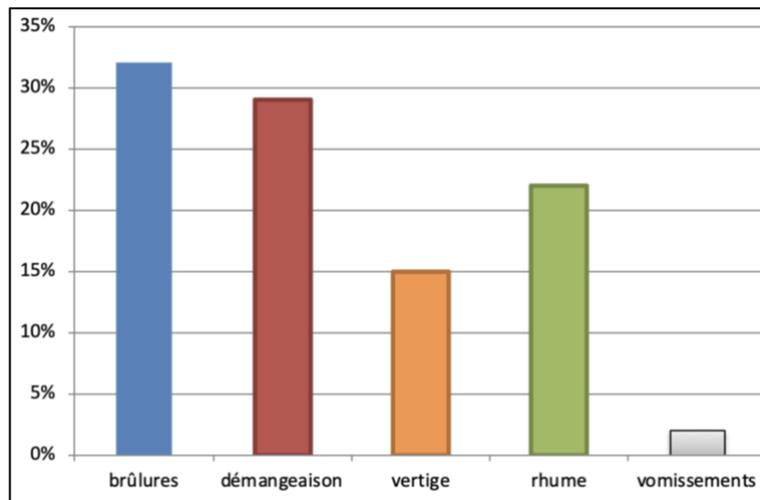
2.3. Les problèmes subis par les paysans dans la bataille de stabilisation de l'agriculture

Pendant l'exercice de leurs activités, les paysans rencontrent d'énormes difficultés dans l'indifférence la plus totale des autorités locales.

2.3.1. Les problèmes sanitaires liés à l'utilisation des pesticides

Les agriculteurs locaux sont devenus très dépendant aux pesticides car ceux-ci se sont révélés indispensables pour « booster » les cultures afin de couvrir la demande croissante de produits agricoles sur les marchés. Cependant, ces produits chimiques sont extrêmement toxiques et leur utilisation répétée présente un risque pour ces agriculteurs. A Bonon, chez les exploitants enquêtés, les pesticides sont à l'origine de brûlure (32 %), de démangeaison (29 %), de rhume (22 %), de vertige (15 %) et de vomissement (2 %). La figure 3, met en lumière la proportion des pathologies existantes chez les populations agricoles enquêtées.

Figure 3 : Répartition des agriculteurs selon les pathologies déclarées



Source : Enquêtes de terrain, 2019

Pour une utilisation efficace des pesticides, les associations et coopératives agricoles accompagnent les paysans locaux, mais ces derniers sont encore très exposés. En effet, pour 60 % d'entre eux, l'utilisation des phytosanitaires n'a aucun effet sur leur état de santé, comme en témoigne les propos recueillis auprès d'un des agriculteurs: « moi, je suis un africain. J'ai la peau très dure. Ces produits n'ont aucun effet sur moi. Je pulvériserai mon champ moi-même sans me protéger et je ne ressens rien... ». Au-delà de ces considérations, le manque de moyen est aussi soulevé par 76 % des exploitants agricoles qui estiment ne pas posséder de revenu suffisant pour s'acheter des tenues et des matériaux de protection requis. La toxicité des pesticides, influence aussi la santé des exploitants, à travers leur capacité de contamination par voies cutanée, digestive et respiratoire. Les perturbations dermatologiques et respiratoires observées chez 80 % des paysans enquêtés justifient cette réalité. Ainsi, pour mettre fin à la dépendance des exploitants aux pesticides, les Autorités doivent aussi mettre l'accent sur une transition agroécologique et sur la juste rémunération des services rendus par un agriculteur plus vertueux. Une politique qui s'avèrerait bénéfique à la santé de tous, à notre environnement mais également à la juste rémunération des agriculteurs locaux.

2.3.2. La non implication des autorités dans les initiatives agricoles

Les exploitants agricoles de la localité se plaignent régulièrement du manque de soutien des collectivités. Celles-ci n'accompagnent même pas les coopératives et associations engagées sur le terrain. Ces autorités locales se trouvent dans l'incapacité de trouver des partenaires, de mettre à la disposition des populations, les moyens techniques requis et de doter la localité d'infrastructures de base pouvant faciliter la commercialisation des cultures.

Après des agriculteurs ainsi en difficultés, les pouvoirs publics doivent se mobiliser pour porter et mettre en lumière les solutions permettant de se passer durablement des pesticides. Seulement, dans la localité de Bonon, les autorités manquent de volonté

pour s'engager véritablement dans un processus de réduction de l'emploi de pesticides dans l'agriculture. Pourtant, 95 % exploitants enquêtés ont accepté de prendre part au processus de transition, mais il est aussi indispensable que tous les acteurs s'embarquent vers cette sortie des pesticides. La transition ne pourra donc pas s'opérer tant que la logique des autorités locales sera notamment de remplacer une molécule par une autre, jugée moins dangereuse. Ainsi, des années d'expertises et une forte mobilisation citoyenne seront nécessaires pour réussir à interdire les substances les plus nocives dans les exploitations agricoles de Bonon.

3. Discussion

3.1. Controverse autour de la contribution de l'État à la dynamique agricole à travers l'exemple de Bonon

Pendant que l'agriculture reste encore aujourd'hui, le socle de l'économie nationale, cette étude sur Bonon soulève une controverse. Selon le ministère de l'agriculture de la Côte d'Ivoire (2015, p. 5), les autorités nationales travaillent et aident les populations pour l'amélioration de la productivité, la qualité et la durabilité de sa filière agricole notamment le cacao via le programme 2QC (quantité, qualité, croissance). Ainsi, la reconquête de la qualité du cacao ivoirien a été permise par un travail de fonds sur les bonnes pratiques agricoles ainsi qu'un renforcement des contrôles qualités. Les vergers vieillissants ont été remplacés par des pieds de cacaoyers de variété à haut rendement produisant à partir de 18 mois : *le Cacao Mercedes*, mis au point par le Centre national de recherche agronomique. Ces perspectives et initiatives présentées par le ministère montrent que la stabilisation de cette activité moteur de l'économie ivoirienne est une réalité. Cet accompagnement est d'autant plus visible dans le Sud-Ouest ivoirien où l'État a mené des politiques pour favoriser des cultures extraverties productives à travers la politique de l'ARSO (C. Bikpo et A. Adaye, 2012, p.17). Dans cette logique, dans la région du Haut Sassandra, l'existence des structures de financement et d'encadrement (ANADER, OCPV, Direction de l'agriculture, CNRA, etc.), justifie la volonté des Autorités à impulser et redynamiser le développement agricole. Toutefois, dans cette même région, le cas de Bonon révèle un paradoxe, car cette localité connaît un déclin agricole lié au manque d'aide et de soutien quasi-inexistant des autorités. Si ce problème de l'agriculture à Bonon est considéré comme inhérent à la situation mondiale sensible et précaire qui prévaut, G. I. D. Krouba et al (2018, p. 276), pensent que cela est avant tout lié à la destruction massive du couvert végétal et de la saturation foncière. Cela laisse à comprendre que le principal problème à Bonon découle des insuffisances des terres à produire davantage. Or, cette hypothèse s'oppose aux travaux de N. J. Aloko et al (2019, p.160), qui ont montré dans leurs études que la démission de l'État ou l'arrêt de son soutien au monde paysan est intervenu dans un contexte où l'agriculture dans la région du Moronou (Sud-est

ivoirien) n'est plus rayonnante et ne peut contribuer efficacement au développement local. Au regard des résultats obtenus sur l'apport de l'État à Bonon dans le développement de l'agriculture, cette réflexion nous invite donc à étudier cette problématique en se plongeant davantage dans des approches historiques, macroéconomiques et microéconomiques afin de mieux éclaircir cette question sous d'autres aspects.

3.2. La politique d'alternative agricole comme résultat de stabilisation économique ?

Avec la crise agricole des années 1990, les conditions sociales des agriculteurs vont se détériorer et les techniques de production du système de l'économie de plantation vont se bouleverser (A. Adjamagbo, 1999, p.13). En conséquence, un bon nombre de mutations vont s'opérer aux seins des plantations afin de maintenir la récolte grâce aux pratiques d'alternances agricoles. A contrario, J-L.Charléard (1988, p.37), avait déjà montré dans ses travaux, la présence des cultures alternatives dans l'espace agricole ivoirien. Pour cet auteur, le système de production agricole ivoirien, associait depuis longtemps, les cultures de rentes arbustives destinées à la commercialisation et aux cultures vivrières destinées à la subsistance. Cela dit, on peut considérer qu'au départ dans les années 1970, les politiques d'alternatives ne s'inscrivaient pas dans une logique de stabilisation, mais plutôt dans celle de la densification et de l'intensification de l'économie de plantation déjà en plein essor. Cependant, il semble que cette volonté de substituer les produits agricoles qui alimentent l'économie locale face aux difficultés et fluctuations du moment n'est pas spécifique à la localité de Bonon. Par exemple, Yobo et Nassa (2018, p. 92), ont montré que dans la ville de Hiré-Watta, la majorité des paysans se sont tournés vers le secteur minier pour pouvoir amortir les problèmes économiques. Il en ressort de leurs travaux que cette reconversion économique dans la localité de Hiré-Wassa s'est parfois opérée sous la coupole de l'État qui a même octroyé des permis d'exploitation minier à certaines firmes nationales et internationales. En outre, il faut souligner que la réalité de Bonon est similaire à celle des localités de Botro, Bodokro et Diabo dans le centre de la Côte d'Ivoire, où l'essor des cultures d'anacardes ont pris forme suite à la chute de l'économie de plantation qui était le pionnier de l'économie de ces localités (N.S. Kouao et D. Alla, 2019, p. 91-92). De ce qui précède, nous sommes tentés de dire que cette alternance qui est caractérisée par l'introduction de nouvelles cultures est la réponse des populations à la récession de l'économie de plantation. Dans ce même ordre, nous pouvons relever l'importance du tissu associatif dans cette création d'alternative à travers la mise à la disposition des agriculteurs de produits phytosanitaires permettant de booster les récoltes. Des produits qui, malgré, leur importance connaissent un bon nombre d'inconvénients.

3.3. Une résistance agricole menaçant l'environnement

Pour bonifier le rendement agricole, les populations utilisent des produits phytosanitaires. Merghid et al (2007, p.59), rappellent à juste titre que ces produits permettent, certes, la protection et l'amélioration des produits agricoles (fruits, légumes), mais qu'ils sont aussi très dangereux pour la santé humaine. Puisque, 95 % des paysans enquêtés ont recours aux pesticides, la sécurité alimentaire de Bonon est inquiétante. Les exploitants rencontrés sont menacés par les impacts des pesticides qui polluent et infectent les ressources en eau, les sols et les aliments. Cette menace sur l'environnement n'est pas le propre des pays en développement, car une étude menée au Québec a aussi révélé les effets néfastes de ces produits sur les espèces aquatiques et végétales S. Gagné (2008, p.6). Aussi, à travers les travaux de N. Ayad-Mokhtari (2012, p.13), en milieu agricole algérien, nous pouvons constater que l'utilisation des pesticides devient progressivement un impératif pour les pays agricoles à une période où ceux-ci font face à une croissance démographique, à la propagation de l'industrialisation et à l'avancée des nouvelles technologiques. Dès lors, les pesticides peuvent être considérés comme un mal nécessaire pour une économie agricole. Cependant, il est important de trouver des méthodes plus adéquates qui permettent de protéger l'environnement. Notre inquiétude pour l'utilisation de ces produits prend tout son sens, à partir de l'analyse de N. H. Ouaga (2003, p. 2), sur les réponses paysannes des populations du Tchad vis-à-vis de la forte dégradation de l'environnement. En effet, l'auteur a montré que certaines populations étant dans l'incapacité de maintenir l'équilibre agricole à cause de la rupture écologique, sont obligées d'abandonner leurs exploitations et migrer ensuite, vers les villes dans l'espoir d'intégrer d'autres secteurs d'activités. De tout ce qui précède, nous retenons que la prise en compte des effets des pesticides sont à prendre en compte, dans la mise en œuvre d'une politique d'alternance des cultures et dans un projet de bonification de la récolte.

Conclusion

Cette étude, envisageait de connaître les techniques et les stratégies mises en œuvre par les populations de Bonon afin de maintenir une économie agricole locale, en pleine régression. Le choix de Bonon, comme zone d'étude, est lié au fait que cette localité est l'une des zones pionnières de l'agriculture dans le centre-ouest ivoirien. De l'étude, il ressort que les populations agricoles de Bonon sont majoritairement des jeunes étrangers et allochtones. Pour compléter leurs revenus, ces exploitants agricoles, malgré l'encadrement de leurs associations et coopératives, ont opté pour une diversification agricole et un usage abusif de pesticides pour intensifier leur rendement. Ces produits chimiques utilisés sont extrêmement toxiques et présentent un risque pour les agriculteurs locaux. Au cœur de ce problème, l'on peut identifier deux grands facteurs ; à savoir une méconnaissance de l'utilisation des pesticides et

un faible soutien de l'État aux paysans locaux. Dans l'ensemble, l'activité agricole à Bonon, doit être redynamisée et revalorisée en tenant compte des réalités locales.

Références bibliographiques

ADJAMAGBO Agnès, 1999, « *Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux : le dilemme féminin à Sassandra (Côte d'Ivoire)* », Les Dossiers du CEPED, n° 51, 35 p.

AYAD-MOKHTARI Nahida, 2012, « *Identification et dosage des pesticides dans l'agriculture et les problèmes d'environnements liés* », Mémoire de Master, Université d'Oran, 87p.

BANQUE MONDIALE, 2015, *Les politiques agricoles à travers le monde : Quelques exemples : La Côte d'Ivoire*, 9 p.

CHALÉARD Jean-Louis, 1988, « *La place des cultures vivrières dans les systèmes de production en agriculture de plantation : le cas du département d'Agboville (Côte d'Ivoire)* », Cahier des Sciences Humaines, n°1, pp. 35-49.

COURTIN Fabrice, DUPOND Sophie, ZEZE David Gnahoré, JAMONNEAU Vincent, SANE Bernard, COULIBALY Bamoro, CUNY Gérard, SOLANO Philippe, 2005, « *Trypanosomose humaine africaine : transmission urbaine dans le foyer de Bonon (Côte d'Ivoire)* », Tropical Medicine and International Health, Vol. 1. n° 4, pp. 340-346.

GAGNE Chantal, 2008, « *L'utilisation des pesticides en milieu agricole* », Rapport de mémoire de stage, Université du Québec, 17 p.

KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, ADAYE Akoua Assunta, 2015, « *Géographie des conflits fonciers dans la région du Bas-Sassandra* », RGO Vol. 1, n° 4, pp.1-21.

KOUAO N'kpomé Styvince, ALLA Della André, 2019, « *Les déterminants environnementaux de l'essor de la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la côte d'Ivoire)* », RIGES, n° 6, pp. 90-109.

KROUBA Isabelle Débora, OUATTARA Aboubacar Adama, KOUAKOU Aristide Colette Adjoua, ADOPO Régina, FAURET Pierre, COULIBALY Bamoro, KABA Dramane, KOFFI Yao Jean-Julius, ASSI KAUDJHIS Pierre Joseph, COURTIN Fabrice, 2018, « *Dynamiques de peuplement et modifications paysagères dans la zone rurale sud de la ville de Bonon entre 2000 et 2015 (Région de la Marahoué, Côte d'Ivoire)* », Tropicultura, Vol. 2, pp. 271-280.

MERGHID Manel et al, 2017, « *Impacts des pesticides utilisés dans la plasticulture sur la santé humaine En Algérie : Étude de cas la wilaya de Constantine* », Mémoire de Master, Université des Frères Mentouri Constantine, 114p.

N'GUESSAN Francis, KOFFI Guy Roger, KOUASSI Konan, 2018, « *De l'accès à l'eau potable aux risques sanitaires dans la sous- préfecture de Bonon (centre-ouest, Côte d'Ivoire)*», *Revue Ivoirienne de Géographie de la Savane (RIGES)*, n° 4, pp. 201-214.

OUAGA N'Djafa Hubert, 2003, « *Réponses paysannes aux mutations des espaces ruraux : cas de la sous-préfecture de Mandelia dans le département de Hadjer Lamis au Tchad* », in (dir) J.Y. DYJAMIN, B. SEYNI, C. FLORET « *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*». Actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasad, N'Djamena, Tchad - Cirad, Montpellier (France), 10 p.

RUF François, 2016, « *Une femme en Côte d'Ivoire, une femme au Burkina Faso* », *EchoGéo* n° 37, pp. 1-23.

SERI Zohonon Sylvie-Céline, 2014, « *Problématique de l'équipement dans la sous-préfecture de Bonon* », *European Scientific Journal*, Vol.10, n°5, pp. 206-220.

TANO Maxime Assi, 2012, « *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien* », Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail, 262p.

ZAMBLE Carine, 2018, « *Impact du changement de politique agricole dans la filière cacao en côte d'ivoire : analyse de son évolution* », *Maîtrise en études internationales*, Université du Québec, Canada, 92p.